

Mais qui dit femme ?...

Date : 17 mars 2021

Christophe Grebert est un journaliste ayant dénoncé un certain nombre de pratiques des maires bien connus de Puteaux : Charles Ceccaldi-Raynaud, puis Joëlle Ceccaldi-Raynaud, qui ont été condamnés dans le passé et restent aujourd'hui mis en cause dans plusieurs vilaines affaires.

Le 27 février dernier, ce journaliste a révélé être l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile de la part du député de la 8ème circonscription d'Ille-et-Vilaine, Florian Bachelier, pour avoir commis sur Twitter le 9 octobre 2019 le délit de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public. Il attend une audience devant la 17ème chambre du tribunal de Paris, qui pourrait ne se tenir qu'en 2023.

RÉQUISITIONS SUR PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

Requérons le renvoi de Mr Christophe GREBERT dans les termes de la plainte avec constitution de partie civile, et notamment :

Pour avoir à Paris, le 9 octobre 2019, en tout cas sur le territoire national et depuis temps non prescrit, commis le délit de **diffamation publique envers un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public temporaire ou permanent**, en qualité de directeur de publication du compte twitter «<https://twitter.com/grebert>», pour y avoir publié les propos suivants :

[\(cliquer sur l'image pour l'agrandir\)](#)

Or, le 9 octobre 2019, aucun tweet susceptible d'avoir un rapport avec ce sujet n'ayant été supprimé, je ne vois que le tweet ci-dessous (à gauche) qui soit susceptible d'être incriminé :

The image shows a screenshot of a Twitter thread and an article excerpt. The top part is a tweet from Christophe Grébert (@grebert) dated Oct 9, 2019, replying to @GandonCarole. The tweet text is: "Vous êtes prête à utiliser toutes les méthodes pour gagner ? #Rennes #Municipales2020". Below the text is a photo of two men, Florian Bachelier and Carole Gandon. The tweet also includes a link to an article from ouest-france.fr: "Municipales à Rennes. Lettre aux commerçants : le PS épingle l... Florian Bachelier, député La République en marche (LREM) et premier questeur, a écrit aux commerçants rennais, la semaine ...".

The bottom part of the screenshot is a tweet from Nadia HAI (@NadiaHAI78) dated Oct 9, 2019, asking: "Si Carole Gandon avait été un candidat, auriez vous posé la même question ?? Vous sous-entendez qu'elle ne peut pas faire campagne sans 'une pseudo tutelle' de son compagnon ? Mais c'est vrai que nous avons encore beaucoup de progrès à faire en matière d'égalité F/H en politique".

To the right of the tweets is an excerpt from Ouest-France dated 13 septembre 2019. The excerpt is titled "« Je suis et je serai à vos côtés »" and contains the following text: "Dans le même temps, Florian Bachelier, député LREM et premier questeur de l'Assemblée nationale, vient d'adresser un courrier aux commerçants rennais, dans lequel il se dit à leur écoute. « Je suis et je serai systématiquement à vos côtés dans le cadre de mon mandat de député, écrit-il. Tout au long de ces derniers mois, vous m'avez fait part de votre inquiétude et même de votre exaspération face aux trop nombreux débordements qui ont entaché la réputation de notre ville et altéré la tranquillité de vos activités. » « Comme vous, je considère qu'il n'est plus acceptable que les problèmes d'incivilités, de propreté, de sécurité, de trafics de stupéfiants et de violences se multiplient dans de trop nombreux quartiers de notre ville, sans trouver de solutions adaptées », ajoute-t-il, en invitant à consulter son site internet." Below this is another section titled "« Il essaie de se faire le porte-parole des commerçants »" with the text: "À droite, pas de doute. Ce courrier est bien la preuve que Florian Bachelier et Carole Gandon (N.D.L.R. candidate LREM aux municipales et compagne de Florian Bachelier) craignent la candidature du président du Carré Rennais. « Il essaie de se faire le porte-parole des commerçants pour tenter de court-circuiter Charles Compagnon », analyse un élu de l'opposition, persuadé que ce thème pèsera dans la balance au moment du scrutin."

[\(cliquer sur l'image pour l'agrandir\)](#)

Florian Bachelier n'aurait pas apprécié que Christophe Grebert relaie un [article du quotidien Ouest-France issu d'une déclaration du premier secrétaire fédéral du parti socialiste d'Ille-et-Vilaine](#) (ci-dessus, à droite).

Mais quelque chose m'étonne.

Dans le tweet en cause : c'est clairement à Carole Gandon que Christophe Grebert s'en est pris et c'est curieusement son compagnon Florian Bachelier qui en prend ombrage.

Christophe Grebert précise être malheureusement habitué à ces « *plaintes baillons dont le but est d'agir comme une censure* ».

J'aimerais tout simplement bien comprendre.

Qui pourrait m'éclairer ?...